

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 313 Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients			
Ancien Code	PAIR3B13	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI3130		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	20 C	Volume horaire	674 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) HELHa Jolimont Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be) Anne-France PEUTTE (anne-france.peutte@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	200		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est pré requise à l'UE407.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
 - C 1.2 Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
 - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
- C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
 - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
 - C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
 - C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
 - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
- C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
 - C 5.2 Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé
 - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 3.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues
- 3.C1.2. Proposer des données professionnelles et scientifiques en lien avec un aspect de l'activité infirmière rencontrée en stage
- 3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- 3.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- 3.C3.1. Analyser les situations à risques dans le contexte des soins rencontrés
- 3.C3.2. Proposer à d'autres professionnels des interventions infirmières à intégrer au projet de soins
- 3.C3.3. Collaborer avec les autres étudiants infirmiers et l'équipe infirmière pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- 3.C4.1. Evaluer la situation de santé du client, de son entourage ou d'une collectivité dans un contexte de pathologies aiguës ou chroniques complexes
- 3.C4.2. Argumenter un jugement diagnostique, thérapeutique et éthique individualisé
- 3.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- 3.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- 3.C5.2. Investiguer les technologies de l'information et de la communication à disposition dans le projet de santé
- 3.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- 3.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers relevant des dimensions du soin préventives, curatives, palliatives et de promotion de la santé
- 3.C6.2. Accomplir les interventions de soin, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR2B14, PAIR2B15
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B13A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	574 h / 20 C
PAIR3B13B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 200 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B13A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	200
PAIR3B13B	Travail personnel d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Ancien Code	15_PAIR3B13A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3131		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	20 C	Volume horaire	574 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be)		
Coefficient de pondération	200		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 313 : Mettre en œuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients. Les UE 214 et 215 sont prérequis pour l'UE 313.

L'UE 313 est pré requise à l'UE 407 "Mettre en oeuvre le projet de soins chez des clients".

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 313 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation /Acquis d'apprentissage de l'UE 313

C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 3.C1.1. Exprimer oralement et par écrit son argumentation à propos des apprentissages réalisés durant le stage
- 3.C1.2. Proposer des données professionnelles et scientifiques en lien avec un aspect de l'activité infirmière rencontrée en stage

C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- 3.C2.2. Proposer, d'un point de vue individuel et/ou collectif, des options de réponses face à une problématique éthique rencontrée

C3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

- 3.C3.1. Analyser les situations à risques dans le contexte d'amélioration de la qualité
- 3.C3.2. Proposer à d'autres professionnels des interventions infirmières à intégrer au projet de soins
- 3.C3.3. Collaborer avec les autres étudiants infirmiers et l'équipe infirmière pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

C4. Concevoir des projets de soins infirmiers

- 3.C4.1. Evaluer la situation de santé du client, de son entourage ou d'une collectivité dans un contexte de pathologies aiguës ou chroniques complexes
- 3.C4.2. Argumenter un jugement clinique diagnostique, thérapeutique et éthique individualisé
- 3.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

C5. Assurer la communication professionnelle

- 3.C5.1. Entretien avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- 3.C5.2. Investiguer les technologies de l'information et de la communication à disposition dans le projet de santé
- 3.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

C6. Mettre en œuvre le projet de soins

- 3.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers relevant des dimensions du soin préventives, curatives, palliatives et de promotion de la santé
- 3.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Parcours de stage BIRSG3

Démarches d'apprentissage

Evaluations formatives et certificatives

Dispositifs d'aide à la réussite

AIP et cours de PT du cursus.

AIP liées aux stages spécialisés.

Possibilité de faire appel au SAR.

Réalisation du DRS.

Auto-évaluation réalisée par l'étudiant.e au terme de chaque évaluation.

Feed-back réalisé par les mfp au terme de chaque évaluation.

Suivi du parcours de stage et feed-back par rapport à l'acquisition ou la non-acquisition des compétences réalisé par les titulaires durant l'année.

Sources et références

Se référer aux références partagées dans l'ensemble des activités d'apprentissage du cursus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation Powerpoint: info stage.

Carnet de route soins généraux transversal 2024 2025.

Carnet de route des différentes spécialités (soins généraux, pédiatrie, Promotion santé et psychiatrie).

Consignes pour les différents attendus: évaluation en stage et rapport de stage.

Règlement général des stages

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation des 6 compétences est notifiée au terme du parcours continu de l'étudiant.e.

L'évaluation des compétences est diagnostique et centrée sur la collecte d'indicateurs évaluant les niveaux de maîtrise des critères : L'étudiant.e a la possibilité à différents moments de son parcours de démontrer la maîtrise de ses compétences. L'étudiant.e obtient une cote pour chaque compétence.

Chaque compétence doit être acquise à 50% pour valider le parcours de stage BIRSG3.

Pour la compétence 6, les cotations pour le stage de promotion à la santé comptent pour 25% de la ligne.

De plus, la C1/C2 complémentaire ne doit pas avoir été activée pour valider le parcours de compétences.

Le conseil de stage se réunit afin de se positionner quant à la validation ou non des compétences en échec de chaque étudiant.e. en tenant compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant.e (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

Dans le cadre de l'évaluation par compétences, le parcours de stage de l'étudiant.e est continu et ne peut être substitué par une évaluation ponctuelle.

Dans ce contexte d'évaluation par compétences en continu, la seconde session n'est pas envisageable car l'étudiant.e a eu l'occasion de démontrer l'acquisition de ses compétences à différents moments durant l'année académique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	100	Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 200

Dispositions complémentaires

L'ensemble des maitres de formation pratique sont susceptibles d'évaluer les étudiants durant leurs parcours de stage.

L'Activité d'Apprentissage "Travail personnel d'intégration des compétences" n'est pas évaluée.

La cotation de l'activité d'apprentissage "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" sera donc la cotation de l'Unité d'Enseignement.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail personnel d'intégration des compétences			
Ancien Code	15_PAIR3B13B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3132		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail d'intégration des compétences se fait tout au long de l'année académique lors des activités d'enseignement clinique et AIP

Objectifs / Acquis d'apprentissage

/identiques à ceux repris dans la fiche d'AIP enseignement clinique de la même UE

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Raisonnement clinique
Rapport de soin

Démarches d'apprentissage

Evaluations par les MFP et les équipes
AIP retour de stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur demande de l'étudiant

Sources et références

Se référer aux cours théoriques

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

tous les supports de l'AIP enseignement clinique
Fiches réflexives

4. Modalités d'évaluation

Principe

Parcours de compétences de l'UE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Cette Activité d'Apprentissage "Travail personnel d'intégration des compétences" n'est pas évaluée.

La cotation de l'AA "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" sera donc la cotation de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).